

## ***Master Management de la qualité***

### ***Parcours : qualité, gestion de l'environnement et du développement durable***

---

Le titulaire du master peut postuler pour un doctorat dans un domaine de formation compatible. Le titulaire du master obtient à la fois le diplôme et le grade d'un niveau BAC+5 qui lui permet d'accéder directement au marché du travail à des emplois d'encadrement ou de consultant dans le domaine de la qualité et les secteurs de l'environnement/développement durable.

#### ***Types d'emplois accessibles***

---

##### **Secteurs d'activités**

Ce professionnel travaille en entreprise, dans des cabinets de consultants et dans des organisations de services publics (administrations, collectivités territoriales, établissements de santé)

##### **Types d'emplois accessibles**

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants auprès des entreprises ou des organisations publiques délivrant des services:

- Responsable qualité
- Responsable qualité sécurité environnement
- Chargé de mission développement durable
- Chargé de mission propreté
- Consultant qualité
- Consultant développement durable

#### ***Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :***

---

A l'issue du Master, les diplômés devront pouvoir assurer des fonctions de pilotage, de management et de gestion des activités liées à la qualité sur des thématiques liées à l'environnement, à la sécurité et au développement durable dans le secteur marchand ou non marchand. Ils interviendront à la fois en tant que spécialistes du secteur public et professionnels de la qualité

Les diplômés pourront donc s'orienter vers des entreprises, des administrations publiques (collectivités territoriales, administrations centrales, établissements de santé) ou des institutions non marchandes telles que les associations, les organisations professionnelles, pour y occuper des fonctions liées à la qualité (voir cadre 6). Ils pourront également se tourner vers les agences de conseil intervenant dans ce secteur.

Ce Master a donc pour objectif de compléter un cursus en droit-économie-gestion par une formation spécifique en qualité appliquée aux thématiques environnementales, publiques et du développement durable. Les enseignements doivent, dès lors, permettre aux étudiants d'acquérir une culture gestionnaire dans le domaine du management de la qualité, mais aussi d'approfondir certains thèmes spécifiques, problématiques sectorielles ou techniques professionnelles.

Pour assurer cette mission, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants spécialisés fournissant des bases théoriques solides, ainsi que de professionnels venant partager et transmettre leurs expériences et leurs compétences professionnelles afin d'assurer un contenu toujours actualisé et illustré à la formation.

## Compétences ou capacités évaluées:

Un système d'examens, de contrôle continu et de travaux de groupe permet de vérifier que les étudiants ont bien acquis tout au long de l'année des connaissances théoriques et un savoir faire professionnel dans la spécialité du diplôme. A l'issue de la formation, le diplômé a donc acquis les compétences nécessaires pour :

- Auditer, planifier, mettre en œuvre, évaluer et ajuster une démarche qualité portant un système de management (qualité, environnement, sécurité ou intégré : QHSE), un service ou un produit au sein d'une organisation marchande ou non marchande

Cette compétence est attestée par des évaluations écrites individuelles à partir d'études de cas, ainsi que des dossiers individuels portant sur la mise en œuvre d'outils qualité dans un contexte professionnel.

- Réaliser des diagnostics à l'aide de méthodes d'enquête et d'entretiens : élaboration, planification, mise en œuvre, analyse et production d'un rapport de diagnostic avec des préconisations.

Cette compétence est attestée par la réalisation d'enquêtes sur des thématiques professionnelles aboutissant à la production collective de rapports de diagnostic.

- Analyser les politiques de réformes managériales en cours dans le secteur public au niveau national et international.

Cette compétence est attestée par une évaluation portant sur la rédaction de fiches de lecture traitant de politiques de réformes en management public, ainsi qu'une épreuve écrite individuelle de rédaction d'une note de synthèse portant sur un cas de réforme managériale dans le secteur public

- Mettre en œuvre des dispositifs des politiques publiques environnementales et de développement durable (agenda 21, plan climats énergie, référentiels de développement durable, ...)

Cette compétence est attestée par des évaluations écrites individuelles, des dossiers et des présentations orales portant sur des études de cas relatives à la mise en œuvre de programmes de politiques publiques

- Communiquer avec les acteurs publics et privés en charge de problématiques liées à l'environnement, au développement durable ou à la délivrance de services à la collectivité.

Cette compétence est attestée par la mise en situation d'une concertation autour d'un projet de développement durable. Au cours de cette simulation, les étudiants sont affectés dans des groupes d'acteurs identifiés et sont évalués sur leurs capacités à organiser des réunions avec les parties prenantes, communiquer entre eux, argumenter, débattre et s'exprimer à l'oral dans un cadre professionnel.

- Maîtriser les principes de base de la réglementation et du cadre juridique liés au droit de l'environnement

Cette maîtrise est attestée par un contrôle de connaissance écrit individuel et la réalisation de dossiers individuels sur des thèmes du droit de l'environnement.

- Travailler en équipe et en mode projet : Concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet, travailler sous délai, coordonner les différentes étapes du projet, manager l'information et la communication autour du projet, coordonner les différents acteurs et partenaires du projet

Cette compétence est attestée par un management de projet qui aboutit à la production collective d'un livrable pour un commanditaire professionnel et d'un rapport de projet soutenu oralement devant un jury.

- Mener à terme une mission professionnelle tout en disposant d'une prise de recul sur des problématiques professionnelles

Cette compétence est attestée par la réalisation obligatoire d'une mission d'un stage sur chaque année de Master (2 mois minimum en Master 1 et 4 mois minimum en Master 2), ainsi que par la production et la soutenance orale devant un jury d'un mémoire de stage traitant d'une problématique professionnelle relative à la spécialité de Master.